



Territoire de l'Audomarois

2 Ter de Metz
62 500 Saint-Omer

03.21.38.46.52

aadcmo.services@orange.fr



Territoire du Boulonnais

1 place Damméont
62 200 Boulogne-sur-Mer

03.21.80.52.86

asso.aadcmo@gmail.com



www.aadcmo.org



AADCMO

**Pour les familles ayant besoin
d'un mode de garde en urgence
et /ou en horaires atypiques :
du lundi au dimanche,
de 5h00 à 23h00**

Ce mode de garde est provisoire

Solu'Garde

**Obligations professionnelles
ou civiques... Et la garde des
enfants ?**



Pas de Calais
Le Département



Projet soutenu par
Fondation de France



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

VOUS RECHERCHEZ UNE GARDE D'ENFANT ?

Solu'Garde peut vous proposer une aide adaptée en attendant de trouver une solution pérenne.



- Reprise d'emploi ou entrée en formation
- Suivi d'ateliers dans le cadre du RSA
- Entretien d'embauche
- Journée Défense Citoyenneté
- Remplacement en urgence et provisoire de l'assistante maternelle

Des professionnels formés et compétents prendront en charge vos enfants.



Une participation financière, de 0.20€ à 5€ vous sera demandée selon votre quotient familial, et quelque soit le nombre d'enfants.

Des aides financières peuvent vous être accordées en fonction de votre situation pour le premier mois de garde des enfants.

Renseignez-vous auprès de votre référent d'insertion professionnelle.

NOUS VENONS À VOTRE DOMICILE

- Garder vos enfants
- Être à votre écoute et prendre en compte vos besoins
- Établir avec vous le projet de garde sur une période déterminée (maximum 6 mois)
- Vous accompagner dans vos démarches pour un mode de garde après Solu'Garde : accueil collectif ou assistant(e) maternel(le)

SOLU'GARDE est en lien avec les structures de la petite enfance et de l'insertion professionnelle.



N'hésitez pas à contacter l'AADCMO !

Audomarois : 03.21.38.46.52

Boulonnais : 03.21.80.52.86